

Paris, le 12 janvier 2015

## Installation de la commission d'évaluation de la loi pour la croissance et l'activité

À la demande d'Emmanuel Macron, ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, une commission indépendante évalue l'impact que pourraient avoir les différents volets de la loi pour la croissance et l'activité en France et rendra public dans les prochains jours des notes de synthèse sur les résultats de son travail.

La loi pour la croissance et l'activité doit créer les conditions d'un rebond de l'économie et de l'emploi dans notre pays. Aussi, **il est important que le débat, notamment au Parlement, puisse reposer sur des éléments objectifs d'évaluation des effets possibles des principales mesures.**

**Le ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique a demandé à Jean Pisani-Ferry et à France Stratégie de composer une commission temporaire d'évaluation** de la loi qui sera présidée par Anne Perrot, professeur à Paris-I et à l'ENSAE, associée du cabinet de conseil MAPP, et ancienne vice-présidente de l'Autorité de la concurrence.

**La commission travaillera prioritairement sur cinq thèmes : le travail du dimanche, la mobilité, la réforme des prud'hommes, les professions réglementées du droit, et l'immobilier commercial.** À cette fin, la commission composée d'experts français et étrangers, dont l'indépendance et la compétence en matière d'évaluation des politiques publiques sont reconnues, s'intéressera aux expériences étrangères en regardant les pays qui ont produit des lois analogues. Elle mobilisera notamment les travaux des institutions internationales et la littérature académique théorique et empirique.

**La commission mettra à la disposition du public parlementaire et du grand public des notes de synthèse sur les points les plus marquants de la loi.** Les différentes études sur lesquelles la commission s'appuiera seront également rendues accessibles.

Au-delà de l'impact des mesures sur la croissance et l'emploi, la commission évaluera, autant que possible, les effets des mesures dans leurs dimensions environnementales et sociales. Elle conduira, dans ce but, une démarche multicritère.

*Cette commission, dont les membres siègent en toute indépendance, sera composée de :*

**Antoine Bozio**, directeur de l'Institut des politiques publiques (IPP), chercheur associé de l'École d'économie de Paris et enseignant à l'EHESS, membre du CAE

**Pierre Cahuc**, directeur du laboratoire de macroéconomie du CREST-ENSAE, Professeur à l'École polytechnique, membre du CAE.

**Philippe Choné**, professeur à l'ENSAE

**Anne Epaulard**, professeure à Paris-Dauphine, conseillère scientifique auprès de France Stratégie

**Marc Ferracci**, professeur à l'Université de Nantes – LEMNA, membre du CREST, Conseiller scientifique auprès de France Stratégie

**Giuseppe Nicoletti**, chef de la Division de l'Analyse des Politiques Structurelles, Département des affaires économiques, OCDE

**Anne Perrot (présidente)**, professeure à Paris-I et à l'ENSAE, associée du cabinet de conseil MAPP

**Jérôme Philippe**, avocat à la Cour, Associé du cabinet Freshfields Bruckhaus Deringer

**André Sapir**, professeur à l'Université Libre de Bruxelles, membre de Bruegel

**Etienne Wasmer**, professeur à Sciences Po et co-directeur du LIEPP (Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques), membre du CAE

**Toutes les informations relatives à la commission d'évaluation de la loi pour la croissance et l'activité sont disponibles [sur notre site internet](#).**



@Strategie\_Gouv

#### CONTACTS PRESSE

Jean-Michel Roullé  
Responsable du service Édition-Communication  
+33 (1) 42 75 61 37  
+33 (6) 46 55 38 38  
[jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr](mailto:jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr)

Joris Aubrespin  
Chargé des relations presse  
+33 (1) 42 75 60 27  
+33 (6) 20 78 57 18  
[joris.aubrespin@strategie.gouv.fr](mailto:joris.aubrespin@strategie.gouv.fr)



France Stratégie est une institution rattachée au Premier ministre. Organisme de concertation et de réflexion, son rôle est de proposer une vision stratégique pour la France, en expertisant les grands choix qui s'offrent au pays. Son action repose sur quatre métiers : anticiper les mutations à venir dans les domaines économiques, sociétaux ou techniques ; débattre avec tous les acteurs pour enrichir l'analyse ; évaluer les politiques publiques ; proposer des recommandations au gouvernement. France Stratégie joue la carte de la transversalité, en animant un réseau de huit organismes aux compétences spécialisées.

[www.strategie.gouv.fr](http://www.strategie.gouv.fr)